

RESEAU 2012

Pour sa quatrième année d'existence, le réseau maïs Centre a pour objectif d'assurer une biovigilance vis-à-vis de l'ensemble des bio-agresseurs du maïs, en s'appuyant sur l'observation d'un ensemble de parcelles. Outre le suivi hebdomadaire de l'avancement des stades, une attention particulière est portée aux ravageurs les plus préjudiciables à cette culture. Les observations réalisées dans le cadre du réseau (cf. carte « Parcelles suivies en 2012 ») ont donc pour finalité d'évaluer les risques liés à la dynamique des vols de foreurs (pyrale et sésamies) et des populations de pucerons.

Pour cela, des piégeages de pyrales (pièges phéromones et quelques pièges lumineux), deux suivis de chrysalidation des larves (37 et 41) et un suivi de pontes seront effectués. En début de campagne, l'évolution des cumuls de températures sera également abordée. En parallèle, la sésamie fera l'objet d'une veille préventive.

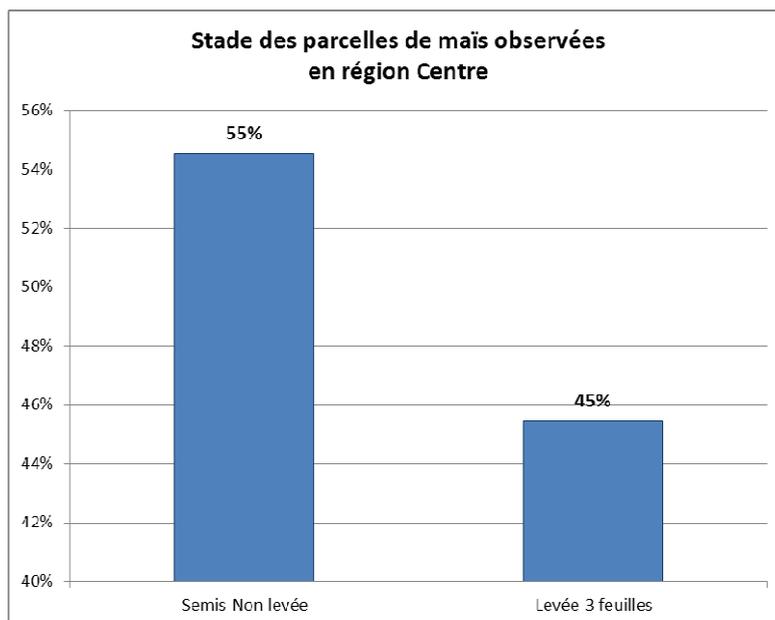
Avant la récolte, des comptages larvaires seront effectués. Ils constituent à la fois un bilan des infestations de l'année et un élément prédictif important du risque encouru pour l'année suivante. A cet effet, nous rappelons dans ce premier bulletin la carte établie à la fin de la campagne 2011.

Cette semaine, 11 parcelles ont été observées dans le cadre du BSV.

STADES DU MAÏS

De même qu'en 2011, les semis de cette année ont été globalement précoces. Commencés durant la semaine du 20 mars, ils ont été majoritairement réalisés avant la deuxième semaine d'avril (entre le 27 mars et le 16 avril pour les parcelles du réseau). Mais contrairement à l'année dernière, les températures froides enregistrées depuis le début du mois d'avril ont atténué ce caractère précoce, entraînant des levées nettement moins rapides et moins regroupées. De plus, certaines parcelles sont encore en attente d'être semées en raison des précipitations du mois d'avril.

Les observations de la semaine révèlent que la majorité des parcelles semées entre le 3 et le 16 avril n'ont pas encore levées, tandis que celles dont le semis est compris entre le 27 mars et le 2 avril sont entre la levée et le stade 3 feuilles.



PYRALES

Nuisibilité : rappel des infestations larvaires de l'automne 2011

Les observations réalisées dans le cadre du BSV à l'automne dernier nous ont permis d'établir une cartographie des infestations larvaires (nombre moyen de chenilles par plante et par commune) toutes situations de contrôle confondues (cf. carte « Infestation larvaire » en annexe).

Rappelons que ces dénombrements constituent un des indicateurs les plus pertinents du risque d'attaque pour cette année.

A l'automne 2011, un clivage en termes de nombre moyen de larves par pied a été constaté entre le sud et le nord de la région. C'est essentiellement dans les secteurs situés au nord ou dans le val de Loire que des nombres importants de larves ont été trouvés. Contrairement aux années précédentes, l'infestation de la petite Beauce est globalement inférieure à 0,5 larves par pied, à l'exception d'une commune. En revanche, les plus fortes infestations (entre 1 et 3 larves par pied) se situent dans le Loiret avec une commune dans le val de Loire et une autre à l'est du département. Le Perche a également vu son nombre moyen de larves par pied augmenté. L'infestation des autres secteurs de la région Centre est globalement faible.

Cette photographie régionale permet d'évaluer le niveau de risque dans chaque secteur et peut bien sûr être utilement complétée par des observations à la parcelle.

Chrysalidation

Deux suivis de chrysalidation sont réalisés par la FDGEDON 37 à Saint-Genouph (37), et par Arvalis à Ouzouer-le-Marché (41), à partir de cannes prélevées en Touraine. Ces suivis débiteront la semaine prochaine.

Suivi des vols

Les pièges seront posés le lundi 14 mai (cf. carte « Localisation des pièges pyrale » en annexe) et les premiers relevés auront lieu la semaine suivante.

Indications climatiques

Les graphiques en annexe représentent les cumuls de températures en base 10 depuis le 1^{er} janvier 2012 pour six stations de la région. Cet indicateur climatique est complémentaire des suivis par piégeage et des relevés de chrysalidation pour appréhender le début du vol de la pyrale. Les graphiques indiquent l'évolution de l'année en cours par une courbe rouge (en intégrant 5 jours de prévision météo) comparée aux normales trentenaires (médiane, décile 2 et décile 8) et à l'année 2011.

Le début de campagne 2012 est caractérisé par une évolution des températures pour le moins chaotique. En effet, à partir du mois de mars, la succession de trois périodes climatiques très différentes a entraîné des cumuls de températures inconstants pour l'ensemble de la région Centre :

- De mi-mars à fin-mars, les cumuls de températures étaient très élevés, comparables voire supérieurs à ceux constatés en 2011 pour la même période.
- De la dernière semaine de mars à la dernière semaine d'avril, un brusque refroidissement des températures a entraîné un net ralentissement des cumuls de températures qui sont, à la fin de cette période, comparables ou inférieurs à la médiane.
- Depuis le milieu de la semaine dernière, une légère augmentation des températures est constatée. Les cumuls de températures sont donc progressivement à la hausse.

Le 30 mars 2012, une avance moyenne de 24 DJ était constatée, soit environ 22 jours. A ce jour, une moyenne de 2 DJ (base 10) de plus que la médiane est enregistrée pour les six stations de la région Centre (de -19 DJ à Châteauroux à 17 DJ à Bourges), plaçant donc l'année 2012 à des niveaux proches de la médiane. En l'espace d'un mois environ, l'avance prise entre le 1^{er} janvier et la fin mars a donc été perdue.

SESAMIES

Nuisibilité : rappel des observations 2011

Au cours de la campagne 2011, 12 sésamies ont été capturées sur un total de 59 relevés de piège. Toutes ces captures étaient localisées dans trois communes de Touraine. Aucune larve n'a été observée lors des comptages d'automne.

Comme les années précédentes, les pièges de 2012 seront posés principalement au sud de la Loire.

AUTRES OBSERVATIONS

La présence de dégâts de limaces et d'oiseaux est signalée sur une parcelle du Cher.

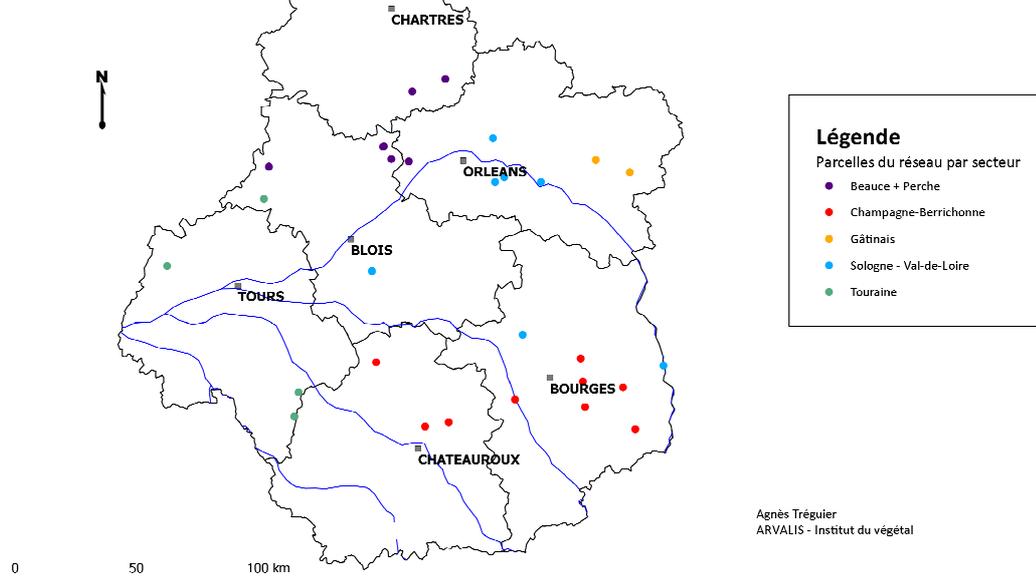
Les conditions climatiques que nous vivons depuis les semis (températures froides, pluies) ralentissent la croissance des maïs et sont donc favorables à la prédation par les oiseaux et les taupins.

Annexes



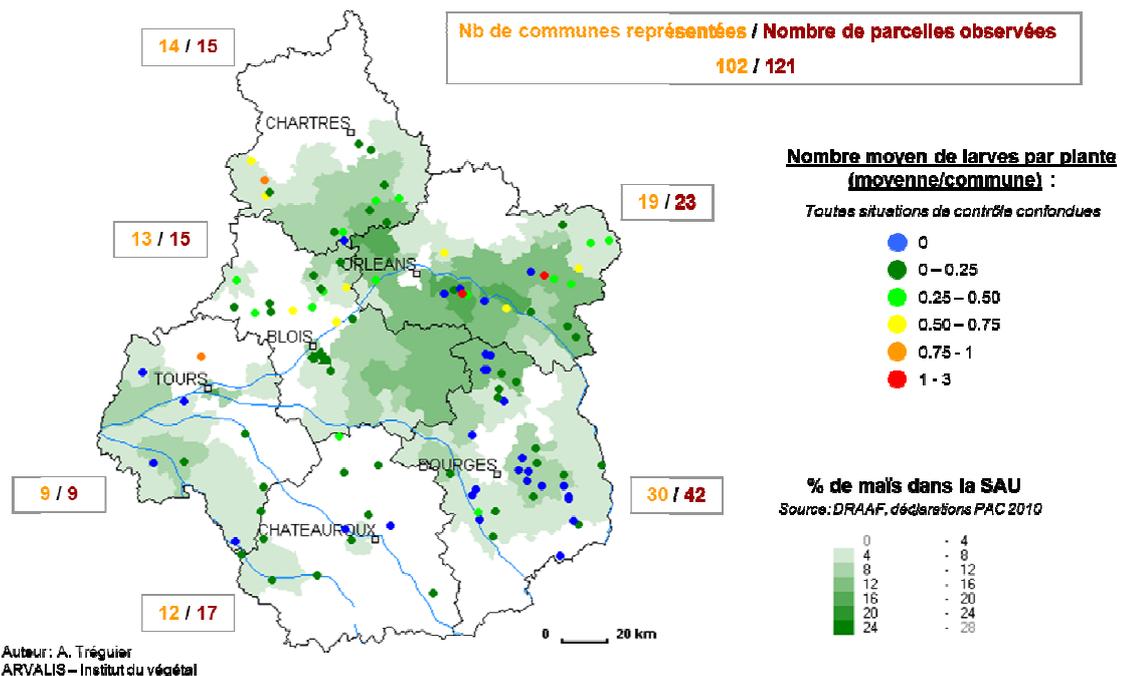
Parcelles suivies en 2012

Le 02/05/2012



Infestation larvaires de pyrale en Région Centre à l'automne 2011

Nombre moyen de larves par plante et par commune



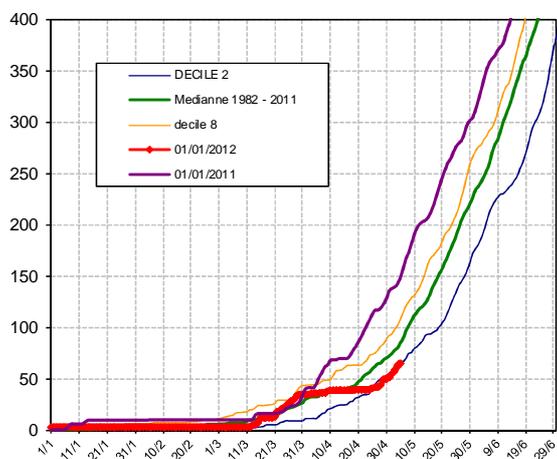
Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

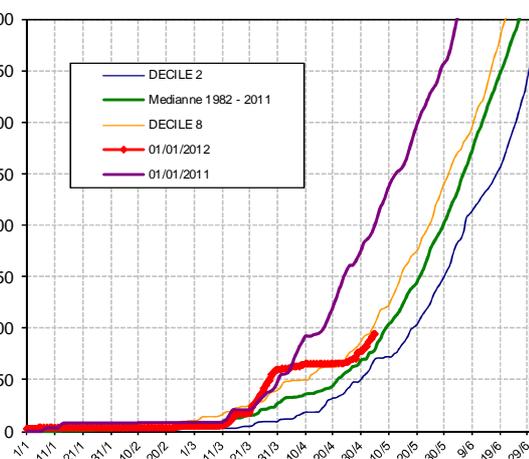
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

SOMME DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS LE 01/01/2012)

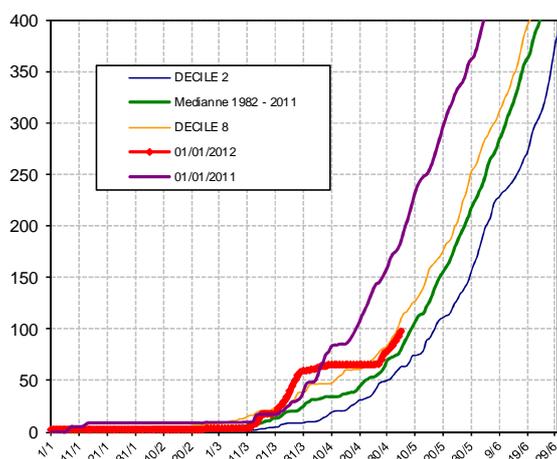
3601 01/01/2012 CHATEAUROUX-DEOLS



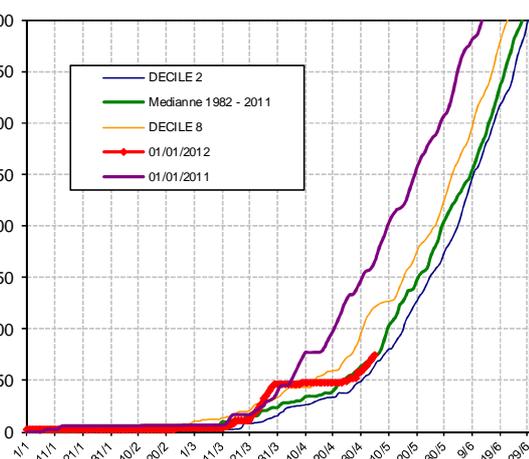
3701 01/01/2012 TOURS-PARCAY-MESLAY



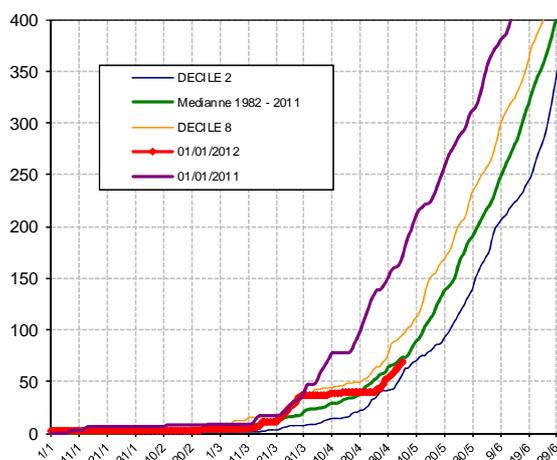
1801 01/01/2012 BOURGES



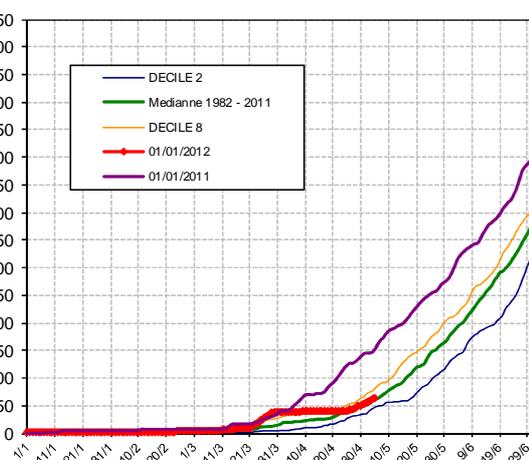
4102 01/01/2012 VILLEFRANCOEUR AERO BLOIS



4501 01/01/2012 ORLEANS-BRICY



2801 01/01/2012 CHARTRES-CHAMPHOL



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan EcoPhyto 2018.